



Communiqué de Presse – Paris, le 22 octobre 2018

Danone confirme son objectif de croissance supérieure, durable et rentable

Le Séminaire Investisseurs de Danone s'est tenu aujourd'hui à Londres. Emmanuel Faber, Président-Directeur Général, ainsi que des membres de l'équipe de direction ont présenté la stratégie de Danone pour être au cœur de la révolution de l'alimentation, via ses objectifs 2020 et 2030, afin de générer une croissance supérieure, durable et rentable, et de créer de la valeur durable pour ses actionnaires.

Emmanuel Faber, Président-Directeur Général, a déclaré :

« Au cours du séminaire investisseurs à Londres aujourd'hui, nous avons le plaisir de présenter à la communauté financière les progrès importants que nous avons accomplis pour construire l'entreprise la mieux placée dans la révolution de l'alimentation. Nous développons un portefeuille unique de marques engagées et tournées vers la santé, afin de toucher toujours plus de consommateurs. Notre stratégie de croissance s'appuie sur le développement d'innovations à forte valeur ajoutée, qui répondent aux tendances de consommation les plus dynamiques, en particulier parmi les jeunes générations. Nous continuons à améliorer l'efficacité de notre organisation, en confiant le futur à nos équipes et en favorisant leur engagement. Nous restons ainsi fidèles à nos priorités stratégiques : accélérer la croissance, maximiser les gains d'efficacité et allouer nos ressources en capital avec discipline. Grâce aux progrès réalisés à ce jour, nous avons toute confiance en notre capacité à garder le cap dans un monde de plus en plus volatil et à générer une croissance supérieure, durable et rentable afin de créer de la valeur et de la partager. »

Pour réaliser son ambition, Danone déploie des leviers de croissance de très grande qualité

Lors du séminaire investisseurs, les présentations suivantes ont été faites, traduisant le modèle économique équilibré de Danone.

- Eaux : croissance rentable et circularité

En s'appuyant sur ses positions de leader à travers le monde, Danone intègre au sein de ses marques d'eau sa vision d'un modèle d'emballage 100% circulaire, stimulant ainsi l'engagement des consommateurs. La croissance rentable du pôle continue également à être alimentée par des innovations à forte valeur ajoutée, notamment dans les *aquadrinks*.

- Nutrition Spécialisée en Chine : un moteur de croissance fort et durable

Après 12 mois de croissance exceptionnelle en Chine, les ventes connaissent un ralentissement sur le court terme, dans un contexte de changement de dynamiques sur le marché du lait infantile. Sur le moyen terme, en s'appuyant sur sa taille mondiale et ses forces locales, Danone est fondamentalement prêt à saisir de nouvelles opportunités de croissance rentable, en se positionnant sur les thématiques les plus porteuses liées à l'évolution des modes de vie et des besoins liés au vieillissement de la population.

- Produits laitiers et d'origine végétale : maximiser le potentiel des produits d'origine végétale

L'objectif de Danone est de tripler ses ventes mondiales de produits d'origine végétale, et passer ainsi de 1,7 milliard à environ 5 milliards d'euros d'ici 2025. Cette ambition sera réalisée en s'appuyant sur son cœur de métier dans les boissons et les yaourts d'origine végétale, en se développant sur des catégories adjacentes, et en créant de nouvelles opportunités, associant ses positions de leader dans les produits laitiers et le fort potentiel de croissance des produits d'origine végétale.

- Prêt à croître et à innover

La nouvelle organisation Growth & Innovation constitue un levier important pour l'accélération de la croissance. Elle permet notamment de repenser les marques, de toucher plus de consommateurs tout en optimisant leur engagement grâce au *precision marketing*. Tout en développant sa stratégie de marques engagées, Danone accélérera sa présence dans les canaux de distribution à forte croissance, avec une priorité sur l'e-commerce. Les ventes dans l'e-commerce devraient ainsi doubler, visant 2 milliards d'euros d'ici 2020.

- Gains d'efficacité : la puissance de Protein

Danone réalise d'excellents progrès dans la réalisation de son programme Protein, visant 1 milliard d'euros d'économies d'ici 2020, et intègre pleinement ces gains d'efficacité dans son modèle opérationnel pour soutenir une croissance durable et rentable.

Danone confirme son objectif 2018 d'une croissance à deux chiffres du BNPA courant, à taux de change constant, hors Effet de la Transaction de Yakult.¹

Danone confirme ses objectifs 2020. L'atteinte d'un ROIC² d'environ 12% est reportée à 2022, principalement du fait de l'évolution des devises et de l'évolution du référentiel comptable.

Danone confirme les objectifs suivants :

- Accélération de la croissance des ventes en données comparables, comprise entre 4 et 5% d'ici 2020, intégrant les dynamiques suivantes :
 - o forte croissance en données comparables, supérieure à 5% pour le pôle Nutrition Spécialisée ;
 - o forte croissance en données comparables, supérieure à 5% pour le pôle Eaux ;
 - o croissance solide en données comparables, comprise entre 4% et 5% dans les Produits laitiers et d'origine végétale. Afin de refléter l'organisation de l'activité sous une seule direction, les pôles Produits laitiers et d'origine végétale (EDP) Noram et International seront regroupés au sein d'un secteur opérationnel unique Produits laitiers et d'origine végétale (EDP) à partir du 1^{er} janvier 2019 ;
- Amélioration de la marge opérationnelle courante à plus de 16% d'ici 2020 ;
- Atteinte d'un ratio d'endettement (dette nette / EBITDA)² inférieur à 3 d'ici 2020 ;
- Danone confirme également son objectif de ROIC² à environ 12% et en reporte l'atteinte à 2022, reflétant principalement l'impact de la dévaluation de certaines devises et l'évolution du référentiel comptable (capitalisation des loyers opérationnels à compter du 1^{er} janvier 2019, IFRS16).

Cécile Cabanis, Directrice Générale Finances, a ajouté : « *Evoluant dans un environnement toujours plus volatil, nous sommes très satisfaits de la résilience accrue de notre modèle opérationnel, démontrée par nos bons résultats. A court terme, le contexte est difficile, notamment pour notre pôle Nutrition Infantile en Chine, et le chemin d'ici 2020 ne sera pas linéaire. Nous continuons à renforcer notre modèle économique pour accélérer au cours de 2019 et en 2020, vers nos objectifs, afin de générer une croissance régulière du BNPA et de créer durablement de la valeur pour nos actionnaires.* »

Toutes les présentations sont disponibles sur le site web de Danone (danone.com) dans la section Investisseurs.

¹ L'objectif annuel ne tient pas compte du traitement comptable de l'hyperinflation en Argentine depuis le 1er juillet 2018 et exclut donc tout impact de l'application de l'IAS29 sur la croissance du BNPA courant à taux de change constant (voir détails page 4 du communiqué de presse sur le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2018).

² Voir définition en page 64 du document de référence de Danone

Les variations en données comparables du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle courante reflètent la performance organique de Danone en excluant essentiellement l'impact :

- des variations de périmètre en calculant les indicateurs de l'exercice considéré sur la base du périmètre de consolidation de l'exercice précédent;
- des changements dans les principes comptables applicables;
- des variations de taux de change en calculant les indicateurs de l'exercice considéré et ceux de l'exercice précédent sur la base de taux de change identiques (le taux de change utilisé est un taux annuel prévisionnel déterminé par Danone pour l'exercice considéré et appliqué aux deux exercices).

Les variations "en données comparables New Danone" (ou variations "en données comparables, incluant WhiteWave à partir d'avril 2017") du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle courante reflètent la performance organique de Danone et de WhiteWave combinés. Cet indicateur correspond à la variation en données comparables de Danone et WhiteWave combinés en considérant WhiteWave dans son ensemble, en intégrant ses sociétés sur les exercices précédant et suivant leur acquisition en avril 2017 :

- entre le 1^{er} avril et le 31 décembre pour les périodes comparées jusqu'en 2017 inclus ;
- entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre pour les périodes comparées en 2018.

Les données financières utilisées pour calculer les variations "en données comparables New Danone" sont les suivantes :

- les données postérieures à l'acquisition sont issues des comptes publiés de Danone (retraités d'IFRS15) et WhiteWave combinés, libellés en euros et établis selon le référentiel IFRS (et donc après l'allocation du prix d'acquisition de WhiteWave).
- les données antérieures à l'acquisition sont issues des comptes historiques respectivement de Danone libellés en euros et établis selon le référentiel IFRS et de WhiteWave libellées en dollars et établis selon le référentiel US GAAP. Par ailleurs, afin d'assurer la comparabilité des résultats de Danone et WhiteWave combinés, les retraitements suivants ont été réalisés :
 - le compte de résultat de WhiteWave des périodes antérieures à l'acquisition a été retraité afin de le rendre conforme aux principes comptables de Danone ;

les effets de l'allocation du prix d'acquisition de WhiteWave ont également été reflétés sur les périodes antérieures à l'acquisition afin de neutraliser son impact sur l'évolution de la marge opérationnelle courante en données comparables New Danone.

La marge opérationnelle courante correspond au ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires.

Le résultat des sociétés mises en équivalence non-courant comprend des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité de ces sociétés et altèrent la lecture de leur performance. Ils incluent principalement (i) les plus ou moins-values de cession de sociétés et de participations mises en équivalence, les dépréciations d'écarts d'acquisition et, (ii) lorsqu'ils sont matériels les éléments non-courants tels que définis par Danone issus de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence.

Le résultat net courant correspond à la part du Groupe dans le Résultat net courant consolidé. Le Résultat net courant mesure la performance récurrente de l'Entreprise et exclut les éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à la performance courante de Danone. Les éléments non-courants incluent principalement les Autres produits et charges opérationnels, les Autres charges et produits financiers non-courants, les impôts non-courants ainsi que le résultat des sociétés mises en équivalence non-courant. Ces éléments exclus du Résultat net courant représentent le Résultat net non-courant.

Le BNPA courant correspond au ratio résultat net courant – Part du Groupe ajusté du financement hybride sur nombre d'actions dilué. En effet, conformément aux normes IFRS le résultat utilisé pour le calcul du Résultat par action est ajusté du coupon dû au titre de la période présenté net d'impôts.

Effet de la Transaction Yakult correspond à la réduction du résultat net courant 2017 de Danone pour refléter une participation de Danone dans Yakult pour 2017 identique à celle de 2018 après la cession partielle finalisée fin du 1^{er} trimestre 2018. Il se calcule en considérant l'écart entre le taux de détention de Danone dans Yakult post

transaction (6,61%) et 21,29% et en l'appliquant prorata temporis au résultat de Yakult pour 2017 tel qu'estimé par Danone pour la préparation de ses comptes consolidés 2017. L'Effet de la Transaction Yakult s'élève à -0,6% du BNPA courant du 1^{er} semestre 2017 et à -1,5% du BNPA courant de l'exercice 2017.

Le free cash-flow représente le solde de la trésorerie provenant de l'exploitation après prise en compte des investissements industriels nets de cession et, dans le cadre de la norme IFRS 3 Révisée, avant prise en compte (i) des frais d'acquisitions des sociétés dont Danone prend le contrôle, (ii) des flux de trésorerie liés aux compléments de prix d'acquisition versés ultérieurement à une prise de contrôle.

La dette financière nette représente la part de dette nette portant intérêt. Elle est calculée sur la base des dettes financières courantes et non courantes, après exclusion des Dettes liées aux options accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle, et nette des Disponibilités, des Placements à court terme et des Instruments dérivés – actifs en gestion de la dette nette.

DÉCLARATIONS DE NATURE PRÉVISIONNELLE

Ce communiqué contient des déclarations de nature prévisionnelle concernant Danone. Dans certaines hypothèses, vous pouvez identifier ces déclarations prévisionnelles au moyen de termes prospectifs tels que « estimer », « s'attendre à », « espérer », « anticiper », « escompter », « projeter », « objectif », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « envisager », « probable », « pourrait », « devrait », « cibler », « viser », « fera », « croire », « continuer », « certain » et « convaincu », la forme négative ou plurielle de ces mots et d'autres termes qui ont un sens similaire. Les déclarations de nature prévisionnelle de ce document contiennent, de manière non limitative, des affirmations concernant la conduite par Danone de ses activités, ainsi que des affirmations concernant la conduite future, la direction et le succès des activités de Danone.

Bien que Danone estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables, elles comportent de nombreux risques et incertitudes, et en conséquence les résultats réels pourront différer significativement des résultats anticipés dans ces déclarations de nature prévisionnelle. Pour une description plus détaillée de ces risques et incertitudes, il convient notamment de se référer au document de référence de Danone (section « Facteurs de risques », dont la dernière version est disponible sur www.danone.com).

Sous réserve des exigences réglementaires, Danone ne s'engage pas à mettre à jour ou réviser publiquement une quelconque de ces déclarations de nature prévisionnelle. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres de Danone.

A propos de Danone (www.danone.com)

Avec pour mission d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre, Danone est l'un des leaders mondiaux dans le secteur alimentaire, à travers ses quatre métiers: les Produits Laitiers et d'Origine Végétale, les Eaux, la Nutrition Infantile et la Nutrition Médicale. Danone vise à inspirer des habitudes alimentaires et de consommation plus saines et plus durables, en ligne avec sa vision - Danone, 'One Planet. One Health'. Cette vision reflète la conviction que la santé des hommes et celle de la planète sont étroitement liées. S'appuyant sur des catégories de produits tournées vers la santé, Danone s'engage à agir de manière efficace et responsable pour créer de la valeur durable et la partager. Danone respecte les critères les plus exigeants de son secteur, comme en témoigne son ambition de devenir l'une des premières multinationales certifiées B Corp. Présente dans plus de 120 pays, Danone a réalisé un chiffre d'affaires de 24,7 milliards d'euros en 2017. Le portefeuille de Danone est constitué de marques internationales (notamment Actimel, Activia, Alpro, Aptamil, Danette, Danio, Danonino, evian, Nutricia, Nutrilon, Volvic,) ainsi que de marques locales et régionales fortes (comme AQUA, Blédina, Bonafont, Cow & Gate, Horizon, Mizone, Oikos, Prostokvashino, Silk, Vega).

Coté sur Euronext Paris et sur le marché OTCQX via un programme d'ADR (American Depositary Receipt), Danone est classée dans les principaux indices de responsabilité sociale : le Dow Jones Sustainability Index, Vigeo Eiris, l'Ethibel Sustainability index, MSCI Global Sustainability, MSCI Global SRI indexes et FTSE4Good.